



FUNDED BY THE EUROPEAN UNION
بتمويل من الإتحاد الأوروبي



EuroMed Feminist Initiative
المبادرة النسوية الأورومتوسطية
Initiative Féministe EuroMed



Communiqué de presse

17 juin 2019, Beyrouth

Table ronde d'experts régionaux Lutter contre les discriminations à l'égard des femmes (VAW) dans la législation

Dans le cadre du projet « Combattre les violences faites aux femmes dans la région du sud de la Méditerranée », financé par l'Union européenne, l'Initiative Féministe EuroMed (IFE) a organisé le 17 juin 2019 à Beyrouth, au Liban, une table ronde d'experts régionaux : « Lutter contre les discriminations à l'égard des femmes (VAW) dans la législation ». La table ronde a réuni 26 experts juridiques, spécialistes du genre, chercheurs d'Algérie, d'Égypte, de Jordanie, du Liban, du Maroc, de Palestine, de Syrie, de Tunisie, de France et de Suède, ainsi que des représentants du Cabinet du Ministre d'État à l'autonomisation économique des femmes et Jeunesse (EEWAY) et la [délégation de l'Union Européenne au Liban](#). Cliquez [ici](#) pour voir l'album photo.

Les experts ont examiné les articles discriminatoires des lois sur le statut personnel et des codes pénaux nationaux. Ils se sont concentrés sur des problématiques communes à tous les pays : la tutelle des hommes sur les femmes, la tutelle et la garde des enfants, le mariage des enfants, le viol conjugal et l'héritage. Les participants ont identifié d'autres défis communs, parmi lesquels l'absence de données liées aux violences faites aux femmes et aux filles et la faiblesse des mécanismes de protection. Ils ont noté que le blâme des victimes était omniprésent, tandis que l'exigence de responsabilité pour l'auteur restait marginale. Les experts ont identifié trois domaines de travail commun : abroger la discrimination dans le droit de la famille, améliorer la législation sur la violence à l'égard des femmes et abroger la discrimination dans le cadre de la participation économique et de l'indépendance des femmes, notamment l'inégalité en matière d'héritage ou le harcèlement sexuel au travail.

Les experts ont affirmé leur volonté de contribuer à la campagne régionale de trois ans sur la tolérance zéro à l'égard des violences faites aux femmes et aux filles¹ lancée en 2019 et leur engagement en ce sens.

La deuxième table ronde d'experts aura lieu pendant l'automne et rassemblera des législateurs et décideurs pour discuter des alternatives aux lois discriminatoires et des stratégies pour révoquer ou modifier les articles discriminatoires.

¹ La Campagne régionale sur la tolérance zéro à l'égard des violences faites aux femmes et aux filles a été lancée les 2 et 3 mai 2019 à Amman, en Jordanie, dans le cadre du projet « Combattre les violences faites aux femmes dans le sud de la Méditerranée », financé par l'UE. Cliquez [ici](#) pour lire le communiqué de presse. (#Zero_Tolerance_for_VAWG)